

Consciente de l'enjeu environnemental, des économies d'énergie et des impératifs budgétaires, la ville de La Seyne-sur-Mer, met en œuvre toute une série de mesures. Les espaces verts, l'éclairage public notamment entrent dans ce cadre.

➔ **Espaces verts : moins gourmands en eau**

➔ **Éclairage public : réduire la facture et la pollution lumineuse**

➔ **Pollution de l'air**

➔ **Espaces verts Moins gourmands en eau**

Faire des économies d'eau se justifie pour deux raisons : avoir des factures moins « salées » et satisfaire aux exigences de préservation de notre environnement. Deux bonnes raisons pour l'appliquer aussi aux espaces verts, boulimiques en eau ! Cette prise de conscience prend forme dans notre commune grâce à une remise en cause de la gestion des espaces fleuris, boisés et gazonnés.

La place Ledru-Rollin donne le ton de cette volonté municipale de s'inscrire dans les principes du développement durable. Fini le « tout gazon » ! Les jardiniers de la ville ont planté 1574 arbustes méditerranéens et plantes de terrain sec sur 400 m². Cette sélection, bien que résistante à la sécheresse, va faire l'objet d'une attention particulière durant les mois à venir. En effet, les jeunes plants ont besoin de s'accoutumer progressivement au milieu naturel. De fait, l'arrosage sera régulier au départ, ne sera plus qu'épisodique une fois les plants adultes. Toutefois, le réaménagement paysager de la place Ledru-Rollin va permettre de diviser la consommation en eau, l'année prochaine, par 4. A l'horizon 2013, par 10 !

Sur le même schéma, l'entrée du stade Léry a été plantée d'espèces végétales endémiques comme les cistes ou les arbousiers. Le rond-point de la pyrotechnie se voit doté de 350 pieds de vignes. L'objectif est de retrouver l'esprit des paysages agricoles provençaux. Ont également été plantés de la garrigue, des oliviers et de la prairie fleurie composée notamment de coquelicots.

Dossier Environnement



Le rond-point de Janas est sur le point d'être réaménagé avec des chênes verts, des amandiers et des massifs de thym.

Quant aux jardinières, le long de la RD 16 en direction de Six-Fours, celles-ci vont recevoir des chênes verts.

Enfin, début 2010, le pourtour devant l'hôtel Kyriad sera pourvu de bougainvillées.

D'ici à la fin de l'an prochain, tous les espaces verts auront été mis aux « normes ». Selon les configurations, paillage spécial à usage horticole en fibres de bois 100% naturel de protection au sol sera épandu.

Seul le parc de la Navale conserve ses aires pelousées. Il ne s'agit pas d'un oubli ou d'une entorse aux dispositions municipales. Plutôt, une constatation réaliste! Ici, les pelouses sont utiles pour les usagers. Lieux de détente et ludiques, elles répondent à un besoin de proximité sociale.

Pour optimiser ces objectifs, les agents municipaux du service Espaces verts ont suivi des cours pratiques sur « la gestion des espaces verts du pourtour Méditerranéen ». Mieux comprendre le développement des espèces, les aspects esthétiques, les dimensions sociales, paysagères et écologiques des parcs et jardins sont des thèmes qui ont été développés durant cette formation.

Nul doute qu'une réelle volonté écologique et de maîtrise les coûts pérennisant nos espace verts.

C'est ainsi que bien-être visuel et confort de proximité feront toujours partie de notre quotidien.

JLP

Désignation des essences plantées place Ledru-Rollin

Surface : 401m²

Tecoma capensis - Jaune

Viburnum tinus « French Way » - Blanc

Viburnum tinus « Spirit » - Rose

Campsis x taghiabvana « Mme Gallen » - Orange

Perovskia 'blue spire' - Bleu

Abelia x grandiflora - Blanc rosé

Verbena bonariense - Bleu

Coronilla - Jaune

Pennisetum spectatum - Rouge

Othonopsis cheirifolia - Jaune

Plumbago arpentia - Bleu

Rosmarinus officinalis « boule » - Bleu

Ajania pacifica - Jaune

Gazania - Jaune

Erythrina crista galli - Rouge

Euphorbia rigida - Jaune/rouge

Salvia grahamii - Rose

→ Éclairage public

Réduire la facture et la pollution lumineuse

Dans toutes les communes, la tendance est à la réduction de la facture énergétique et de la pollution lumineuse. La Seyne n'échappe pas à cette propension économique et écologique. 1ère étape : la rue d'Alsace. En septembre, les 17 « boules » à vapeur de mercure d'une puissance de 125 watts ont été remplacées par des lampes à sodium haute pression de 70 watts. Un gain d'énergie considérable pour un éclairage public plus performant ! La bonne nouvelle ne s'arrête pas là puisque le dispositif se poursuit dans d'autres rues du centre-ville avant de s'étendre à toute la commune. C'est donc un projet à long terme qui nécessite des investissements importants. 6 ans sont prévus pour effectuer tous les changements d'éclairage. A la clé, une réduction de 40% de la consommation d'énergie de l'éclairage public. Et 30% en moins sur la facture globale d'électricité ! Il faut savoir qu'en 2005, les coûts d'abonnement et d'éclairage ont coûté 459 861 euros; en 2006, 479 236 euros et en 2007, 463 947 euros. Les gains ne seront pas négligeables eu égard à la hausse régulière du prix de l'électricité. Par ailleurs, cet engagement sur la durée permet d'obtenir le certificat d'économie d'énergie délivré par l'Agence de l'environnement et de la Maîtrise de l'Energie. Lequel permet d'obtenir des aides financières. Enfin, le service Eclairage public étudie la possibilité de réduire de 40% le flux lumineux durant la nuit tout en conservant les normes de sécurité.

Ce sera un point positif en faveur de la lutte contre la pollution lumineuse dont l'impact sur l'environnement sera remarquable. Plusieurs études ont démontré les conséquences psychologiques, stress, fatigue, troubles du sommeil, et les dérèglements hormonaux et nerveux sur l'homme. Animaux et végétaux sont eux aussi affectés par des champs lumineux puissants et constants provoquant des désordres dus à l'amalgame entre le jour et la nuit. Enfin, si la technologie permet aujourd'hui de changer des lampes à vapeur de mercure par des lampes à sodium haute pression, d'ici à quelques années les LED (diodes électro-luminescentes) prendront le relais.

Dossier Environnement



Plus chères à l'achat, elles n'en restent pas moins faibles consommatrices d'énergie (30 à 50%) et d'une durée de vie quatre fois supérieure à une ampoule actuelle. Reste aux chercheurs à régler deux problèmes : la faible intensité d'éclairage des LED et la difficulté à concentrer le flux lumineux.

→ Pollution de l'air

Depuis juillet 2009, une station d'enregistrement de la pollution de l'air a été mise en place, par l'association ATMO PACA, chemin Aimé Genoud. Ce site, localisé en zone de population dense, est représentatif du niveau moyen d'exposition de la population aux phénomènes de pollution atmosphérique dans les centres urbains.

Les analyses d'ozone, dans un premier temps, puis d'oxydes d'azote et de particules fines, réalisées à La Seyne, permettront de participer au dispositif d'alerte réglementaire départemental. En cas de prévision de pic de pollution, ATMO PACA prévient la préfecture afin qu'elle mette en place des mesures d'urgence (diminution de la vitesse, baisse des activités polluantes).

Les analyses sont réalisées toutes les 15 minutes, 24h/24, 365 jours par an. Elles permettent, avec les résultats d'autres stations, de déterminer l'indice de la qualité de l'air. Cet indice est visualisable sur le site d'Atmopaca.